

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

ABONNEMENTS

CAHORS ET DÉPARTEMENT : 10 francs par an.
HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

A NOS ABONNÉS

Au moment où, en vue de la campagne électorale prochaine, le vent est aux journaux quotidiens, nous avons consulté bon nombre de nos abonnés pour savoir s'ils jugeaient utile de recevoir leur journal tous les jours.

La presque unanimité nous a répondu : « Continuez la périodicité actuelle, bien suffisante, (3 fois par semaine) ;

« Diminuez le prix d'abonnement. » Pour répondre à ce désir, nous portons, dès le 1^{er} janvier 1889, le prix d'abonnement au *Journal du Lot* à

10 francs par An.

(Nous tiendrons compte à nos anciens abonnés de la différence).

L'attitude du *Journal du Lot* sera toujours la même :

Eviter les querelles personnelles et les passions de parti ;

Respecter l'abonné par une discussion toujours calme et courtoise ;

L'informer sur toutes choses sans parti-pris ;

Donner le plus grand développement aux questions économiques et agricoles qui font surtout l'objet de ses préoccupations.

En un mot, présenter au lecteur un journal qui le renseigne sur toutes les questions pouvant l'intéresser, assez souvent pour le tenir bien au courant des affaires publiques, assez bon marché pour qu'il puisse s'y abonner sans trop grever son budget.

C'est un sacrifice considérable que nous nous imposons, mais dont, certainement, tous les hommes sérieux de notre département nous tiendront compte, en nous adressant leur adhésion.

LA DIRECTION.

A nos correspondants : Toutes les personnes qui, s'inspirant du programme ci-dessus, voudraient nous adresser régulièrement des communications intéressant leur

commune ou leur canton, seront inscrites pour un abonnement gratuit. Nous les prions de nous en faire la demande au plus tôt.

Cahors, le 8 janvier

PATRIOTES & FRANÇAIS

Nous détachons d'une étude magistrale, faite par M. Jules Simon sur Henri Martin et lue dans la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques (1^{er} décembre), les passages suivants, bien propres à faire aimer notre grand historien et à nous rappeler vivement les devoirs de l'heure présente.

« Trêve à nos discussions, trêves à nos compétitions égoïstes : haut les cœurs ! Pour la lutte prochaine et sans merci que la société moderne va subir ; pour la lutte prochaine et sans merci que notre France va soutenir, il faut que tous nous marchions la main dans la main, animés du même souffle patriotique et civilisateur, et que, selon l'expression d'un sage, ces mots diaboliques de radicaux, intransigeants, opportunistes, etc., disparaissent devant les beaux noms de Patriotes et Français.

..... « Henri Martin avait été élevé, comme tous ceux de sa génération, dans des idées rétrogrades. Mais elles n'avaient jamais eu de prise sur lui. Dès qu'il tint une plume, il défendit les idées de progrès et de liberté. Il fut surtout patriote. Rien ne saurait être plus fortifiant que la doctrine et les exemples de Henri Martin. La patrie remplit son livre comme elle a rempli sa vie. Quelles que soient les tristesses du dedans, il faut défendre, il faut sauver la patrie : c'est le premier et le plus saint des devoirs.

..... « Oui, c'est la France, laborieuse, économe, aimant le plaisir, aimant encore plus l'honneur, patriote, soldat du droit et de l'idée, prompte aux entraînements, mais solide dans la lutte, fidèle malgré ses variations de surface, aimante malgré ses accès

de colère, aimante jusque dans ses caprices et plus capable qu'aucun peuple du monde de rebondir après une défaite et de reprendre, au moment où on la croit perdue, le gouvernement de la pensée, de la politique et de la mode. Il appartient à celui qui a passé un demi-siècle à étudier la patrie, qui l'a suivie dans ses douleurs et dans ses triomphes et n'a pas eu d'autre vie que la sienne, de crier à ses concitoyens que la patrie passe avant tout et qu'il faut vivre et mourir pour elle.

« Ici, permettez moi, messieurs, un souvenir personnel. Nous étions à Bordeaux, où j'appris le premier, par la place que j'occupais, le résultat de la conférence de Thiers avec M. de Bismarck. Nous n'avions pas le temps de penser aux cinq milliards, qui se trouvèrent bien dépassés. Ni le temps, ni le cœur. Qu'était-ce que l'argent dans ce désastre ? Le coup, le vrai coup qui nous semblait à tous mortel, était la perte des deux provinces. Il fallait mettre au bas de ce traité la signature des représentants du peuple, en qui seuls reposait la souveraineté de la France. On discuta, on vota. Pendant qu'on votait, je fus obligé, pour écrire une dépêche, de passer derrière la toile qui séparait le bureau des coulisses du théâtre.

« J'aperçus un petit groupe de représentants qui entouraient Henri Martin, assis sur une chaise, tout pâle, couvert d'une sueur froide, comme un homme qui va s'évanouir. « Qu'y a-t-il ? m'écriai-je : qu'est-il arrivé ? — C'est le vote, me dit-on ; c'est la France. Ce vote-là est impossible pour lui. C'est sa vie qu'on lui arrache. » J'étais nerveux dans ce moment ; nous l'étions tous ; nous ressemblions à des condamnés arrivés sur les lieux de l'exécution.

« Je venais d'avoir une étrange scène. Un député m'avait arrêté au passage. Je ne voterai pas, me dit-il. — C'est de la démenche, répondis-je. La France a le couteau sur la gorge. — Oh ! je donnerai ma signature si elle était nécessaire, mais la

— Mademoiselle, insinua le chevalier, je suis riche, et ce serait m'accorder une faveur insignifiante...

Elle l'interrompit vivement...
Un éclair avait traversé ses grands yeux ; son sourcil s'était froncé ; toute sa beauté avait pris un caractère âpre et farouche...

— Monsieur, fit-elle d'une voix qu'animait sa fierté blessée, j'espère que vous n'allez pas m'offrir votre bourse.

Puis, par un revirement soudain, radoucissant son front, son regard, son accent :

— Pardonnez-moi, reprit-elle avec émotion. J'oubliais ce que je vous dois. La pauvreté est ombrageuse...

Puis encore, avec une gaieté forcée :

— Aussi bien, je ne suis pas tout à fait une mendicante. J'ai là-bas, à Paris, une vieille parente qui m'accueillera comme une fille et qui, au besoin, ne refusera pas de partager avec moi ses modestes économies.

Il y eut un silence.

Ce silence, le maître de Bazin le rompit après un instant :

— Ma chère demoiselle, prononça-t-il paternellement, c'est moi qui vous demande pardon si je vous ai offensée — à mon insu — par une offre que mes soixante-dix ans bien sonnés m'autorisaient peut-être à vous faire. A mon tour, je n'insiste plus. Mais il est une chose que j'ai le droit de vous proposer et que vous avez, vous, le droit d'accepter ; car, d'après vos propres paroles, vous avez charge de famille...

— Et cette chose ?...

— C'est l'appui des honnêtes gens. Voyons, pour

majorité sera immense. Je ne voterai pas. Je n'aurai pas cette tache sur ma mémoire.

— Monsieur, lui dis-je alors, ou plutôt lui criai-je : Monsieur, vous êtes un lâche ! Il vota cependant. J'étais encore frémissant de cette scène, quand je m'approchai de Henri Martin. Il y avait loin de l'égoïste qui voulait se ménager, au patriote qui ne voulait pas céder. Pourtant il m'apparaisait que le sacrifice de ses répugnances et de ses douleurs était imposé à chacun de nous, que nous le devions à la Grande Blesée, et que nous le devions les uns aux autres. « Etes-vous ici le seul patriote ? dis-je à Henri Martin. Est-ce que nous ne sommes pas tous sur la croix ? Est-ce que ce n'est pas l'historien de la Révolution qui a signé le premier ? » Mais je pensais au fond de mon cœur que si quelqu'un avait le droit de s'abstenir, c'était celui-ci et celui-là. Il n'a jamais su quelle pitié et quelle tendresse j'avais pour lui, pendant que je le maltraitais. Il me dit plus tard : « C'est vous, avec vos rudes paroles, qui m'avez fait le plus de bien ».

Et voilà des hommes, Jules Simon, comme Henri Martin, comme Thiers, dont le républicanisme est bien démodé aujourd'hui... Malheureusement pour la République.

LA RÉPUBLIQUE DE GAMBETTA

Comme tous les ans, les amis dévoués à la mémoire de Gambetta sont allés déposer des couronnes dans la chambre mortuaire des Jardies. Ils étaient près de trois cents, dimanche, devant lesquels M. Mévier a prononcé les quelques paroles que l'on va lire et qui indiquent bien la préoccupation des esprits, au début de cette année 1889, qui menace d'être féconde en graves événements :

« Dans les graves circonstances actuelles, si Gambetta était là, avec son sentiment si net des nécessités politiques, il indiquerait la route à suivre, et sa parole enflammée pousserait le parti républicain tout entier. Il dirait

le gain de ce procès, connaissez-vous quelqu'un à Paris ? Y avez-vous des relations, des protections, des influences ?

Mademoiselle de la Tremblaye secoua la tête avec mélancolie :

— Hélas ! monsieur, c'est la première fois que je vais à Paris, et, à part cette vieille parente, qui habite près de l'église Saint-Paul, je n'y connais âme qui vive. Les malheureux n'ont pas d'avis. Pour triompher de mes adversaires, je ne compte que sur la bonté de ma cause et sur l'aide de la Providence...

— J'y compte aussi beaucoup pour vous ; cependant, si vous aviez plus d'expérience de la vie, vous sauriez que les arrêts de la justice ne sont pas toujours dictés par l'équité et par le droit, — mais, le plus souvent, par les moyens de séduction et les puissants intermédiaires que savent employer les plaideurs...

— Oh ! mon Dieu !...

— Eh bien ! j'ai quelque crédit. Faites état de moi sans restriction et sans scrupules. Le chevalier d'Herblay sera heureux de vous servir de tout son pouvoir et de tout son zèle.

— En vérité, comment ai-je pu mériter ?...

— Il suffit de vous voir pour s'intéresser à vous. Et, tenez, voici M. de Boislaurier, que j'ai l'honneur de vous présenter...

Le gentilhomme et la jeune fille se saluèrent.

— Voici M. de Boislaurier qui pense comme moi, j'en suis sûr...

— Certes, protesta ce dernier, je suis tout acquis à mademoiselle...

(A suivre)

17 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

V

— Et qui, si je ne m'abuse, lui avait apporté en dot un fortuné considérable ?

Aurore sourit tristement :

— C'est cette fortune, murmura-t-elle, qui est la cause de mon voyage à Paris.

— Comment cela ?

— Mon grand-oncle est mort voici tantôt dix-huit mois...

— Ah !

— Il est mort intestat et sans enfants : sa femme l'avait précédé dans la tombe, et sa succession nous serait revenue sans conteste, à mes frères et à moi, comme héritiers directs de notre père décédé, si elle ne nous était disputée par les deux fils du premier lit de la marquise. Ceux-ci prétendent que leur mère n'avait fait donation de tous ses biens au marquis qu'à la condition que ces biens seraient reversibles sur leur tête.

— Et alors ?

— Alors on va plaider, et je me rends à Paris

pour soutenir le procès, consulter les gens de loi, solliciter les juges.

— Vous vous êtes chargée d'une tâche aussi ardue ?

— Il le fallait... Oh ! mais ne croyez pas, monsieur, que ce soit une mesquine avidité qui me pousse : c'est la dure nécessité... Mes parents, que le ciel nous a repris à quelque distance l'un de l'autre, ne nous ont laissé qu'un nom honorable et honoré... Dieu m'est témoin que, si j'étais seule, je me contenterais de cet héritage : pour les filles nobles sans fortune, il est une retraite ouverte, — le couvent...

— Vous auriez songé à ensevelir tant d'attraits dans un cloître ?

— Mademoiselle de la Tremblaye n'eut pas l'air d'avoir entendu cette exclamation de son interlocuteur.

Elle poursuivit, calme et grave :

— Mais j'ai charge d'âmes et d'avenir. Je suis chef de famille. J'ai un jeune frère et une jeune sœur... Il faut que je les élève tous les deux d'une façon conforme à leur condition et que, plus tard, je dote celle-ci et j'établisse celui-là... Aussi, n'ai-je pas hésité. J'ai réuni toutes nos ressources. J'en ai fait deux parts : l'une, — la plus petite heureusement, — qui devait subvenir à mes frais de voyage, c'est celle qui m'a été enlevée tout à l'heure ; l'autre, que j'ai conservée, grâce à monsieur (elle montrait notre héros) et qui est destinée à payer la pension de mes enfants dans la maison d'éducation religieuse où ils attendront l'issue de notre procès... Et Dieu veuille qu'elle ne tarde pas trop longtemps et qu'elle nous soit favorable !...

que nous ne sommes pas à l'heure de l'éparpillement à propos de programme, mais que nous devons marcher en corps compacte à l'ennemi : le césarisme maudit !

» Sous l'impulsion de Gambetta, dont ce sera la gloire, le parti républicain était devenu un parti de gouvernement. Nous avons abandonné cette méthode et cette politique, et nous avons repris les vieux errements qu'on croyait disparus. Aussi, faut-il revenir en arrière de quelques années, citoyens, et reprendre la tradition rompue.

» L'heure est grave, les responsabilités qui nous incombent sont écrasantes, l'enjeu de la bataille n'est rien moins que la République. »

INFORMATIONS

Élections législatives

Dans la Somme, le général Montaudon, conservateur a été élu par 60,693 voix contre M. Cauvin, opportuniste, 53,454.

Dans la Charente-Inférieure, M. Dupont, candidat boulangiste, est élu par 51,964 voix contre le comte Lemercier, républicain, qui en a obtenu 41,174.

L'élection de la Seine

PROCLAMATION DE M. BOULANGER

Nous publions ci-après, à titre de document, la proclamation adressée par M. Boulanger aux électeurs de la Seine.

« Electeurs de la Seine,

« Les parlementaires qui ont tout fait pour me rendre éligible sont aujourd'hui affolés à l'idée de me voir élu. Mon épée les inquiétait, ils me l'ont retirée, et les voilà plus inquiets qu'à l'époque où je la portais encore. En réalité, ce n'est pas de moi qu'ils ont peur : c'est du suffrage universel dont les jugements réitérés témoignent du dégoût qu'inspire au pays l'état d'abâtardissement où leur incapacité, leurs basses intrigues et leurs discussions fastidieuses ont réduit la République. Il leur est, en effet, plus commode de me rendre responsable du discrédit où ils sont tombés, que de l'attribuer à leur égoïsme et à leur indifférence pour les intérêts et les souffrances du peuple. Pour ne pas être obligés de s'accuser eux-mêmes, c'est moi qu'ils accusent, en me prêtant les plus invraisemblables projets dictatoriaux ; car on m'a renversé, comme ministre, sous prétexte que j'étais la guerre, et on me combat comme candidat, sous prétexte que je suis la dictature.

« La dictature, n'est-ce pas nous qui l'avons subie sous toutes les formes ? Ne propose-t-on pas tous les jours d'inventer des lois d'exception pour mes électeurs et pour moi ? Si la pensée de jouer un dictateur avait pu me venir, il me semble que c'eût été quand j'avais, en qualité de ministre, toute l'armée dans la main. Rien dans mon attitude a-t-il pu alors justifier ce soupçon injurieux ? Non ! J'ai accepté les sympathies de tous, sans songer à « voler la popularité » de personne. Qu'y a-t-il de dictatorial dans un programme qui réclame une révision constitutionnelle par le système le plus démocratique, c'est-à-dire au moyen d'une Constituante où chaque député aura toute faculté de défendre et de faire prévaloir ses opinions ?

« Les chefs du parti républicain s'étaient fondés sur mon républicanisme pour m'ouvrir les portes

du ministère. En quoi ai-je donc, depuis lors, démerité de la République ? Qu'on me cite un seul acte, une seule profession de foi où je ne l'aie nettement affirmée. Mais je veux, comme la France le veut aussi, une République composée d'autre chose que d'une réunion d'ambitions et de cupidités. Que pourrions-nous espérer de gens qui, après s'être, de leur propre aveu, trompés depuis quinze ans, osent se représenter à vous en vous redemandant votre confiance ?

« Electeurs de la Seine, la France a aujourd'hui soif de justice, de droiture et de désintéressement. Tenter avec vous de l'arracher au gaspillage qui l'épuise et aux compétitions qui l'avisent, c'est pour moi la servir encore. La Patrie est notre patrimoine à tous ; vous l'empêchez de devenir une proie pour quelques-uns.

« Vive la France ! vive la République !

« Général BOULANGER.

« Paris, 4 janvier 1889.

« Vu : le candidat. Général BOULANGER. »

REVUE DES JOURNAUX

Le Parti National :

Il y a de tout dans ce document.

On y trouve la prose de M. Naquet, la dialectique de M. Laguerre, la faconde de M. Granier de Cassagnac, la casuistique de M. Meyer l'onction de M. Cornély, l'esprit gaulois de M. Lalou, l'urbanité exquise de M. Rochefort, les aphorismes de M. Laur, le tout agrémenté de quelques formules, à la Joseph Prudhomme. Si les électeurs de Paris ne sont pas satisfaits, ils seront bien difficiles.

C'est en vain cependant qu'on chercherait dans ce morceau une idée politique sérieuse.

Le Journal des Débats :

Tout cela n'est ni bien nouveau, ni digne d'être pris au sérieux. Il n'y a qu'à enregistrer cette déclaration, à constater qu'elle ne vaut pas la peine d'être discutée et à attendre l'effet qu'elle produira sur les monarchistes.

Le Parti ouvrier :

Tes mensonges et tes effets de sabre ne causent plus ni l'illusion ni l'effroi.

Tout à tour élu des boucartistes et patron de leurs candidats dans le Nord, dans la Somme, dans la Charente, nous savons que ta République à toi, c'est la liberté de grouiller, de pulluler et de satisfaire tous les appétits, toutes les trahisons, toutes les lâchetés.

Nous tenons à notre République nous, comme l'avare tient à son trésor, et s'ils n'en confient pas la garde aux filous, les républicains ne te remettront pas le soin de défendre leurs libertés.

Le Soleil va jusqu'à donner aux républicains le conseil désintéressé de se tenir d'ores et déjà pour battus :

Pourquoi, les républicains s'obstinent-ils à jouer contre lui ?

Pourquoi ne laissent-ils pas la veine s'épuiser ? Boulanger seul candidat, Boulanger courant tout seul sur le turf électoral : Voilà un spectacle qui ne manquerait pas d'agrément. Ce serait comme dans certaines courses où un cheval dont les performances sont avantageusement connues, n'a pas de concurrent et gagne le prix comme il veut.

Le match électoral ne réussit pas aux républicains avec Boulanger. Qu'ils essayent de changer de procédé. Qu'ils le laissent faire un walk over. C'est le conseil très désintéressé que nous nous

qu'une heure à peine pour me livrer à des recherches forcement très difficiles quand on est au début d'une piste ; mais, tels qu'ils sont, les voici. Dans le troisième corridor, que vous n'avez traversé que bien longtemps après moi, j'ai trouvé d'abord ce mignon bouton de manchette que madame de Valenflours reconnaît, j'en suis sûr, pour avoir appartenu à sa fille.

Et il prit dans une poche de son gilet un bouton de manchette fort petit, en or, avec une rose au milieu, et il le présenta à la comtesse et à son fils, qui le reconnurent aussitôt.

— Oh ! merci, monsieur Bernard, s'écria la comtesse en lui tendant sa main blanche et effilée, que l'ancien coureur des bois baisa courtoisement. Soyez béni pour cette relique de mon enfant que vous me rendez !

— Merci, ami, lui dit le jeune comte avec une émotion profonde.

— Mais passons, continua Bernard, ceci ne prouve qu'une chose : c'est que, ainsi que vous l'avez constaté avec raison, cher monsieur Bonhomme, le rapt a eu lieu dans le corridor, et non autre part ; ce bouton trouvé, je suis sorti dans la rue Plaine : c'était là où je devais établir mon champ d'investigation. Je reconnus d'abord les pas d'une dizaine d'hommes, pressés, mêlés et enchevêtrés les uns dans les autres, mais pas une seule trace de bottines de femmes. Evidemment, les deux dames avaient été portées par leurs ravisseurs ; seulement, au lieu d'une voiture, il y en avait deux. Ces voitures avaient attendu assez longtemps ; il y avait une voiture de maître attelée de deux chevaux noirs très fringants, et un coupé de remise à deux places, attelé d'un seul cheval blanc,

permettons de leur donner.

Le mot de la fin appartient au Gaulois :

Sur ce programme, dit ce journal, les conservateurs des divers départements où le général se présentait n'ont pas hésité à voter pour lui, sans rien abdiquer de leurs préférences et de leurs espérances. Les braves gens de Paris ne sont pas plus bêtes que les braves gens de province. Ils savent où ils veulent aller : ils iront n'importe avec qui et n'importe comment : L'important est qu'on arrive. Qu'on arrive où ? A la monarchie, empire ou royauté ! c'est clair, et personne ne s'y trompera.

M. Boulanger a reçu hier une délégation des actionnaires et obligataires de la Compagnie de Panama.

L'allocution prononcée, à cette occasion, par le général, mérite d'être connue :

Vous avez bien fait de compter sur moi, et vous pouvez être assuré que mon concours vous est absolument acquis.

Je ne veux point m'occuper des questions de Bourse, mais je sais bien que le gouvernement et le Parlement ont pris vis-à-vis de la Compagnie de Panama, au mois de juin 1888, des engagements moraux qui n'ont pas été tenus. Vous êtes victimes de la trop grande confiance que vous avez cru pouvoir mettre dans nos gouvernants. Vous me demandez mon appui ; ce n'est pas seulement un appui moral que je veux vous donner, et, pour vous montrer toute l'importance que j'attache à la réalisation d'une œuvre qui intéresse la France entière, je vais immédiatement souscrire à quelques-unes des nouvelles obligations à lois.

Encore une fois, répétez à vos amis qu'ils peuvent compter absolument sur moi.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Classe de 1888. — Itinéraire pour l'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens des divers cantons du département :

Arrondissement de Cahors

Le lundi 28 janvier 1889, à une heure du soir, le canton de St-Géry, à la mairie de St-Géry.

Le mardi 29, à 2 heures du soir, le canton de Puy-l'Évêque, à la mairie de Puy-l'Évêque.

Le mercredi 30, à midi, et demi, le canton de Lalbenque, à la mairie de Lalbenque.

Le jeudi 31, à 2 heures 1/2 du soir, le canton de Lauzès, à la mairie de Lauzès.

Le vendredi 1^{er} février, à 1 heure 1/2 du soir, le canton de Castelnau, à la mairie de Castelnau.

Le samedi 2, à 10 heures du matin, le canton de Cahors (nord), à la mairie de Cahors.

Le même jour, à 2 heures du soir, le canton de Cahors (sud), à la mairie de Cahors.

Le lundi 11, à dix heures du matin, le canton Limogne, à la mairie de Limogne.

Le mardi 12, à 1 h. 1/2 du soir, le canton de Montcuq, à la mairie de Montcuq.

Le mercredi 13, à 2 heures du soir, le canton de Luzech, à la mairie de Luzech.

Le jeudi 14, à 11 heures du matin, le canton de Cazals, à la mairie de Cazals.

Le vendredi 15, à 10 heures du matin, le canton de Catus, à la mairie de Catus.

— Hum ! voilà des renseignements bien positifs, monsieur, dit le policier.

— Bon ! ce n'est rien encore, attendez ; vous allez voir. Les voitures avaient été arrêtées presque à toucher les palissades en planches qui se trouvent devant la maison en question ; les chevaux avaient creusé la terre avec leurs sabots. En se frottant contre les palissades, les bossottes d'argent de leur mors ont laissé des traces sur les planches ; le cocher et les valets de pied, il y en avait deux, étaient descendus sans doute pour aider à l'enlèvement. Leurs traces sont visibles en avant et en arrière, pour monter et descendre ; des couvertures avaient été jetées sur le dos des chevaux. En les relevant, quelques poils noirs tombèrent sur le sol ; j'en ai recueillis quelques uns les voici. Et il les montra dans un papier.

— C'est prodigieux ! s'écria le docteur d'Hirigoyen.

Le policier se sentit empoigné malgré lui ; il ne dit rien.

Bernard sourit et continua tranquillement son étrange démonstration.

— Le cheval du coupé de remise était blanc, dit-il je l'ai reconnu de la même façon ; le cocher lui avait mis une moustache ; j'ai retrouvé plusieurs grains d'avoine par terre. Les ravisseurs ont séparé les deux jeunes filles en sortant de la maison : mademoiselle de Valenflours a été placée dans la voiture de maître, et sa demoiselle de compagnie, miss Lucy Gordon, dans la remise de place ; le bas de sa robe de mousseline s'est déchiré quand on l'a mise dans la voiture ; voici le morceau que j'ai retrouvé. A chaque portière droite des deux voitures, il y a des traces de chaussons, de lisière

Arrondissement de Figeac

Le lundi 21 janvier 1889, à 2 heures du soir, le canton de Figeac (est), à la mairie de Figeac.

Le mardi 22, à 1 heure du soir, le canton de Lacapelle-Marival, au prétoire de Lacapelle-Mariv.

Le mercredi 23, à 9 heures 1/2 du matin, le canton de St-Céré, à la mairie de St-Céré.

Le même jour, à 2 heures du soir, le canton de Bretenoux, à la mairie de Bretenoux.

Le lundi 28, à 10 heures du matin, le canton de Livernon, à la mairie de Livernon.

Le mardi 29, à 2 heures du soir, le canton de Figeac (Ouest), à la mairie de Figeac.

Le Jeudi 31 janvier, à 10 heures du matin, le canton de Cajarc, à la mairie de Cajarc.

Le lundi 4 février, à une heure du soir, le canton de Latronquière, à la mairie de Latronquière.

Arrondissement de Gourdon

Le lundi 21 janvier 1889, à 8 heures 1/2 du matin, le canton de Payrac, à la mairie de Payrac.

Le même jour, à 2 heures du soir, le canton de Souillac, à la mairie de Souillac.

Le mardi 22, à 9 heures 1/2 du matin, le canton de Martel, à la mairie de Martel.

Le mercredi 23, à 2 heures du soir, le canton de Vayrac, à la mairie de Vayrac.

Le jeudi 24, à 8 heures du matin, le canton de Gramat, à la mairie de Gramat.

Le même jour, à 2 heures du soir, le canton de Labastide, à la mairie de Labastide.

Le vendredi 25, à deux heures du soir, le canton de Salviac, à la mairie de Salviac.

Le Samedi 26, à 2 heures du soir, le canton de Gourdon, à la mairie de Gourdon.

Le lundi 28, à 2 heures, le canton de St-Germain, à la mairie de St-Germain.

Légion d'honneur. — Nos compatriotes, MM. les colonels de Pouzergues et de Montfort ont été nommés officiers de la Légion d'honneur à l'occasion des promotions du nouvel an.

Revue. — Prochainement, une revue des troupes formant la garnison de Cahors sera passée par le général Vincendon, chargé de remettre au général Verrier les insignes de Commandeur de la légion d'honneur.

Sous-Intendance. — M. Azéma, sous-intendant militaire de 2^e classe à Cahors, est désigné pour Sedan.

L'unification des soldes. — L'unification des soldes des officiers sera commencée le mois prochain sur les indications que M. de Freycinet a exposées hier à ses collègues du cabinet.

Un décret sera signé lundi à ce sujet par le président de la République.

L'unification doit se faire sur la base des soldes les plus élevées, c'est-à-dire qu'à égalité de grade, les officiers de toutes armes toucheront une solde égale et fixée au chiffre de l'arme actuellement la plus favorisée.

Le système d'unification adopté par le ministre occasionnera, lorsqu'il sera dans son plein fonctionnement, une dépense totale de trois millions. La réalisation de la mesure a été répartie sur trois années. Pour la première année, le ministre a demandé aux Chambres 1,500,000 francs ; ce crédit sera porté à deux millions et demi la seconde année, c'est-à-dire

probablement, et celles de bottines élégantes et cambrées : j'ai relevé les traces du Mayor, que j'avais plusieurs fois vues dans les Savanes, près de la portière de la voiture de maître ; quant à d'autres traces élégantes, aussi relevées par moi, près de l'autre voiture, elle doivent appartenir aussi à un homme du monde, mais je ne les connais pas. Les deux voitures sont parties grand train ; mais comme le Mayor sait, de longue date, à quels ennemis il a affaire et qu'il se méfie considérablement de nous, pendant plus d'une heure les deux voitures se sont livrées à une espèce de steeple-chase endiablée, d'une extrémité à l'autre de la rue, allant, venant, tournant, retournant, embrouillant et enchevêtrant leurs traces comme à plaisir, afin de mieux nous donner le change ; puis, lorsqu'elles supposèrent avoir réussi, elles se séparèrent brusquement : la voiture de maître s'est dirigée vers le haut de l'avenue de la Grande-Armée, en passant très près de l'Arc-de-Triomphe ; quant au remise, il a pris l'avenue Joséphine, comme s'il voulait descendre vers la Seine. La séparation définitive des deux voitures s'est opérée sur la place même, tout près de l'Arc de-Triomphe. A dix pas à peine où la séparation avait eu lieu entre les deux voitures, l'équipage de maître a eu une de ses glaces brisée violemment : tout me fait supposer que c'est par mademoiselle de Valenflours.

La voiture s'est alors arrêtée brusquement, le Mayor est descendu ; mais à peine son pied droit posé à terre, il est remonté. Alors, des recherches minutieuses ont été faites par les deux valets de pied.

GUSTAVE AIMARD

A suivre.

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XVI

OU LE LECTEUR ASSISTE AUX PREMIERS TATONNEMENTS DE LA PISTE DE GUERRE DANS LA FORÊT PARISIENNE ET AUX ÉBAÏSSEMENTS D'UN CÉLÈBRE POLICIER, COMPLÈTEMENT DÉROUTÉ PAR L'EMPLOI DE PROCÉDÉS A LUI INCONNUS.

« Plus tard, pendant nos longues classes dans les prairies du Mexique et des États-Unis, nous eûmes l'occasion de nous perfectionner encore, et nous arrivâmes à obtenir des résultats prodigieux, dont les Peaux-Rouges étaient eux-mêmes effrayés ; ils nous prenaient pour des sorciers. »

— Je ne doute nullement que ce que vous dites ne soit vrai, monsieur ; mais je vous avoue que cela me confond, brouille mes idées et me plonge dans une véritable stupeur. J'attends le récit des résultats que vous avez sans doute obtenus pour me former une opinion sur cette affaire étrange.

— Ces résultats, monsieur, sont nécessairement très restreints. Souvenez-vous que je n'ai eu

en 1890, et enfin, pour la troisième année, à trois millions.
 Pour la première année, on accordera la moitié de l'augmentation totale aux officiers des grades inférieurs et le cinquième seulement aux officiers des grades supérieurs.

Le service militaire des chemins de fer. — Une loi modifie ainsi qu'il suit le fonctionnement du service militaire des chemins de fer :

En temps de guerre, le service des chemins de fer relève tout entier de l'autorité militaire.

Le ministre de la guerre dispose des chemins de fer dans toute l'étendue du territoire national non occupé par les armées d'opérations.

Le commandant en chef de chaque groupe d'armée ou armée opérant isolément dispose des chemins de fer dans la partie du territoire assignée à ses opérations.

Le ministre de la guerre fixe la date à laquelle cette délégation aux commandants en chef commence pour chaque année et pour chaque ligne; il détermine le point de démarcation entre les diverses zones.

Les commandants en chef des armées ont, en outre, sous leurs ordres, un personnel spécial comprenant des sections de chemins de fer de campagne, organisées en tout temps avec le personnel de grandes compagnies de chemins de fer et du réseau de l'Etat, et des troupes de sapeurs de chemins de fer.

Chaque administration des chemins de fer est représentée en tout temps auprès du ministre de la guerre par un agent spécial, agréé par lui, et dont les attributions, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sont déterminées par la loi.

Le ministère est secondé par une commission militaire supérieure des chemins de fer, instituée dès le temps de paix. Cette commission est chargée de donner son avis sur toutes les questions relatives à l'emploi des chemins de fer pour les besoins de l'armée.

Le *Journal officiel* publie : un rapport adressé au président de la République par le président du conseil, ministre de l'intérieur, le ministre du commerce et de l'industrie et le ministre des finances, suivi d'un décret portant le rattachement du service d'hygiène publique au ministère de l'intérieur et du service des postes et télégraphes au ministère du commerce et de l'industrie.

Concours hippique. — Un concours hippique aura lieu, en 1889, à Bordeaux, place des Quinconces, du dimanche 10 au dimanche 17 février.

Ce concours comprend 18 départements, savoir : Ariège, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Lot, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne.

Engagements reçus à Bordeaux, à la préfecture, le lundi 4 février.

Arrivée des chevaux le dimanche 10 février avant dix heures du matin.

Météorologie. — Résumé des observations météorologiques faites à l'Ecole normale de Cahors, du 30 décembre 1888 au 5 janvier 1889 :

Baromètre : moyenne à 6 heures du matin, 751,15 ; — moyenne à 9 heures du soir, 751,75 ; plus haut, 762,80 ; plus bas, 743.

Pluie ; total de la semaine, 6^{mm}.

Thermomètre : moyenne à 6 heures du matin, 3° 73 ; moyenne à 9 heures du soir, 4° 83 ; maxima, 9° 05 ; minima, 1° 96 ; maximum absolu, le 30 décembre, 14° ; minimum absolu, le 3 janvier, 4°.

Canal de Panama

On lit dans le *Petit Journal* : Une décision de la plus haute importance a été prise, en vue d'assurer la continuation des travaux du canal de Panama et de sauvegarder les intérêts des porteurs de titres. A la suite d'une longue conférence tenue dans l'après-midi, une lettre a été adressée à M. de Lesseps pour le prier d'accepter la présidence d'une nouvelle Société constituée par les porteurs de titres actuels, qui reprendra l'entreprise des mains de l'ancienne compagnie et se chargera d'assurer la continuation des travaux. La nouvelle Société sera constituée au capital de 25 millions.

Après l'achèvement du canal, la nouvelle Société ne se réservera que 8 0/0 des bénéfices produits par l'entreprise, après le paiement des frais d'exploitation et des intérêts des actions et obligations émises par elle. Les 92 0/0 restant seront employés à désintéresser les porteurs de titres de l'ancienne Compagnie.

CHRONIQUE GOURDONNAISE

Le *Gourdonnais* donne les nouvelles suivantes intéressantes l'arrondissement de Gourdon :

M. Marcellac, notre compatriote, économiste de 2^e classe au lycée de Caen, est élevé à la 1^{re} classe et nommé au lycée d'Angoulême.

Par arrêté préfectoral, en date du 2 courant, MM. Gransault (Paul), de Salviac, Planchard, de St-Sozy, et Goursat, de Lanzac, sont nommés experts titulaires au magasin de Souillac, pour le classement et la vérification des tabacs provenant de la récolte de 1888.

M. Coste (Jean), de Salviac, remplira les fonctions d'expert suppléant.

Par arrêté préfectoral, sont nommés, dans notre canton, délégués de l'administration pour prendre part à la formation des listes électorales pour l'année 1889, savoir :

Gourdon, M. Baleste, conseiller municipal. — Milhar, M. Bourdet, notaire. — Nozac, M. Courronnet, instituteur. — Payrignac, M. Planche, instituteur en retraite. — Rouffilhac, M. Jarlet, instituteur. — St-Cirq-Madelon, M. Lavinerie fils. — St-Clair, M. Viers, conseiller municipal. — St-Projet, M. Cayrol, instituteur. — Souillaguet, M. Vilard, expert. — Le Vigan, M. Malbec, instituteur.

Voici le relevé de l'état civil de la commune de Gourdon, pendant l'année 1888 :

Il y a eu 109 naissances, dont 56 garçons et 53 filles.

37 mariages ont été contractés.

135 décès ont été inscrits, dont 72 pour le sexe masculin et 63 pour le sexe féminin.

L'excédent des décès est de 26. L'année passée il était de 39.

432 permis de chasse ont été délivrés par la sous-préfecture de Gourdon pendant l'année 1888.

LIVRAISON DES TABACS, RÉCOLTE DE 1888. Magasin de Souillac, contrôle de Gourdon.

3^e groupe. — Lamothe-Fénelon, 7, 8, 18, 30, 31 janvier, 1^{er} et 2 février. — Masclat, 30 et 31 janvier. — Le Roc, 17, 26, 31 janvier, 1^{er} février. — Payrac, 1^{er} et 2 février. — Loupiac, 7 janvier, 2 février.

4^e groupe. — Nozac, 2 février. — Fajoles, 2 et 4 février. — St-Cirq-Madelon, 4 février. — Payrignac, 4 février. — Rouffilhac, 2 et 4 février.

1^{er} groupe. — Gourdon, 8 janvier, 4, 5, 6, 7, 12, 13, 18 et 19 février. — Souillaguet, 7 février. — Le Vigan, 7 février.

2^e groupe. — Dégagnac, 7 janvier, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 22 février. — Concorès, 11, 12, 13 et 14 février. — St-Germain, 7 janvier, 14, 15 et 16 février. — Frayssinet, 16 février. — St-Chamand, 7, 15, 16 février. — St-Clair, 6, 13, 16 et 18 février. — Léobard, 7, 18 et 19 février. — Salviac, 7, 8 janvier, 11, 14, 20 et 22 février.

Les tabacs seront classés par des commissions d'expertise. Suivant la décision ministérielle du 17 décembre 1887, ils seront payés par quintal métrique aux prix ci-après :

Tabacs marchands : 1^{re} qualité, 140 fr., — 2^e qualité, 110 fr., — 3^e qualité, 80 fr.

Tabacs non-marchands : 1^{re} classe, 50 fr., — 2^e classe, 35 fr., — 3^e classe, 20 fr.

Les prix des 1^{re}, 2^e et 3^e qualités seront appliqués exclusivement aux tabacs sains, exempts d'humidité, bien mûrs, de belle couleur et de bon goût. Seront classés dans les tabacs non-marchands tous ceux qui auraient des signes d'avaries, comme taches de rouille ou de brouillard, moisissure, grêle, défaut de maturité ou autres défectuosités.

Il sera accordé pour les tabacs de surchoix une allocation de 10 fr. par 100 kilogrammes en sus du prix de la première qualité.

Tribunal correctionnel de Figeac.

Samedi, comparait en police correctionnelle, une jeune femme du canton de Livernon qui avait voulu empêcher le nommé Richard, porteur de contraintes, d'opérer une saisie.

Le tribunal l'a condamnée à 25 fr. d'amende.

AGRICULTURE

L'engraissement des oies

La valeur d'une oie maigre étant de 4 fr. 50 et celle d'une oie grasse de 13 fr., l'engraissement a créé une valeur de 8 fr. 50. Comme on emploie environ pour 5 fr. de maïs, le gain est de 3 fr. 50 par oie engraisée.

A Strasbourg, on place les oies dans des loges étroites et on leur donne à discrétion une pâte de farine de maïs ou d'orge cuite, soit avec du lait, soit avec de l'eau. Un petit réservoir contient de l'eau pour leur boisson. Lorsque l'appétit diminue et que les animaux ne prennent plus spontanément une nourriture suffisante, on commence le gavage à l'entonnoir. Le plancher des loges est à claire-voie pour laisser passer les déjections. L'engrais-

sement est complet en un mois ; le maïs est le meilleur des aliments que l'on puisse employer pour obtenir des foies gras fermes et délicats. On peut cependant le remplacer par du sarrasin, des haricots, des pois, etc.

Canards. — Les canards sont souvent engraisés, comme les oies, en vue de l'obtention de foies gras. C'est surtout dans le midi de la France, dans le Languedoc, dans la Gascogne, que se pratique cet engraissement. Chacun connaît la réputation des terrines de Nérac qui sont fabriquées avec ces foies. Les animaux sont mis en cage, à l'abri du bruit, du mouvement, de la lumière, et gravés avec du sarrasin ou du maïs. On les prend à l'âge de six mois.

A côté de cet engraissement intensif, l'engraissement extensif est appliqué aux canards dont on veut seulement augmenter le poids et améliorer la chair. Il suffit d'ajouter à leur nourriture ordinaire une ration supplémentaire formée de son et de plantes hachées (les orties, en particulier).

Les meilleures variétés de canards à multiplier dans les fermes sont dérivées du canard sauvage. C'est d'abord le *canard barboteur*, qui s'engraisse facilement. C'est ensuite le *canard de Rouen*, qui atteint un volume énorme. La chair en est exquise, savoureuse.

VOLAILLES. — L'engraissement des poulets est une opération si familière aux ménagères qu'il nous semble inutile d'entrer dans de longs développements sur cette pratique. Il suffit de placer les animaux en cage et de les nourrir abondamment avec des grains (criblures de blé, sarrasin, maïs, sorgho, etc.).

Le résultat est obtenu en une quinzaine de jours. Les volailles ordinaires ne sont jamais amenées à un degré d'engraissement très élevé. On se contente de rendre leurs muscles plus savoureux.

Dans certaines régions de la France, dans la Maine, dans la Bresse, on fabrique des volailles très grasses, fort estimées des gourmets, qui sont vendues sous le nom de *chapons*, de *poulardes* etc., sur le marché des grandes villes. L'engraissement devient une opération plus compliquée. Les animaux sont pris à l'âge de sept à huit mois et subissent l'opération de la castration. Au mois d'octobre (dans le Maine), on les met dans des loges étroites, où ils ne puissent se déplacer. Une loge renferme une dizaine de sujets. Ces loges sont disposées autour d'une chambre, où règnent une température douce et une obscurité presque complète. Pendant la première semaine, on distribue aux animaux une pâte épaisse, faite avec du son, du sarrasin, de l'orge et un peu d'avoine. On ne leur donne aucune boisson. Au bout de huit jours, on les nourrit avec des pâtes formées avec une farine composée moitié de sarrasin, un tiers d'orge et un sixième d'avoine. On détrempe tous les jours cette farine avec du lait, et vers la fin de l'engraissement on y ajoute parfois un peu de saindoux. Les volailles sont gavées, c'est-à-dire que l'on fait descendre ces aliments dans le jabot par de douces pressions le long du cou. Le nombre des repas est de trois par jour.

Est-il utile de dire que cet engraissement forcé exige de grandes précautions pour qu'il n'en résulte aucun accident ? Il dure de six à huit semaines suivant la solidité de la constitution des volailles. La plupart du temps, il ne peut dépasser six semaines.

En Bresse, l'engraissement est pratiqué toute l'année, excepté pendant les mois les plus chauds. Mais c'est en hiver qu'il est le plus intense. On opère comme dans le Maine, sauf que l'orge et l'avoine sont exclus de la ration. Les pâtes contiennent seulement du sarrasin, du maïs et du lait.

Les volailles grasses du Maine atteignent des poids de 4 à 6 kilos ; celles de Bresse arrivent à peser 3 à 5 kilos. Leur prix de vente permet de considérer la pratique de l'engraissement comme très avantageuse.

Pour réduire les frais de main-d'œuvre nécessités par le gavage, on a imaginé des appareils spéciaux, connus sous le nom de *gaveuses mécaniques*, qui introduisent par pression, dans le jabot des animaux, une bouillie alimentaire, un peu plus liquide que les anciens pâtons, mais composée des mêmes éléments. Une gaveuse se compose d'un réservoir, dans lequel on met la bouillie. Au fond s'ouvre une tubulure, garnie d'une soupape, à laquelle est adaptée une sonde que l'on introduit dans l'œsophage de l'animal. Une pédale fait mouvoir un piston qui presse au-dessus de la bouillie, en même temps qu'elle fait ouvrir la soupape. Un coup de piston suffit pour chaque volaille. On règle à volonté la quantité de matière ingérée. Le plus souvent,

l'appareil est monté sur une plate-forme qui peut s'élever et s'abaisser au devant des cages dans lesquelles sont placés les animaux. On évite ainsi d'avoir à les en sortir. Les cages sont, dans ce cas, disposées circulairement et tournent autour d'un arbre vertical à pivot.

JEAN CLAUDE

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Dimanche 6 janvier, on célébrait à Cahors, comme en bien d'autres endroits du reste, une fête qui, étant donné les idées du jour, paraît un peu démodée; je veux parler de la fête des Rois.

Est-ce bien cette solennité qui a occasionné les vides, très regrettables parce qu'ils étaient nombreux, que j'ai constatés au théâtre ? Je n'ose pas le croire. Quelque précieuse, quelque respectable qu'il soit, je ne puis supposer que le culte de la fête ait une telle influence sur mes contemporains. Ce serait trop... égyptien.

Quoi qu'il en soit, bien des places sont restées vides, ce qui n'a pas fait précisément le bonheur de M. Mariani-Pilo.

Si la soirée n'a pas été bonne pour la Direction, il n'en a pas été de même pour les spectateurs.

Les amours de Cléopâtre sont d'une conception assez insignifiante. Mais cette petite comédie a été enlevée avec un entrain qui fait honneur aux interprètes. M^{me} Vergniaud nous a montré ce que peut une femme lorsqu'elle veut tenir dans ses filets (j'allais dire dans ses bras) l'objet de ses tendresses ou de ses caprices, et toujours avec l'intelligence, la finesse qu'on lui connaît. M. Frantz lui a bien donné le réplique. — J'ai été heureux de reconnaître en lui l'honnête Pierre, le frère de Jacques, que nous avons applaudi de si bon cœur dans les deux Orphelines. — M. Curini, de son côté, s'est retrouvé dans cette comédie : il a été un beau-père fort réussi. — Son jeu faisait invinciblement songer à certain Floridor que l'on connaît avantageusement et qu'on reverrait avec plaisir. — Quant à M. Désir, chacun sait ce qu'il vaut : le talent est, dit-on, héréditaire dans sa famille. Les autres rôles ont été, en général, fort convenablement tenus.

Comme le docteur JoJo était représenté pour la deuxième fois dans un laps de temps relativement assez court, je ne m'étendrais pas sur cette deuxième représentation. Elle a été brillante comme la première, ... peut-être trop brillante par suite des charges nombreuses dont elle a été émaillée. — Si les choses marchaient de ce train jusqu'à une dixième représentation, je me demande si M. Carré serait capable de reconnaître son œuvre, ... et je n'ose répondre. — Tout est possible dans la nature, disait Colville le bon marchand de bouchons ; mais il est des choses bien difficiles : C'est de charger toujours à propos.

REMI SOL

Il se prépare une série de brillantes représentations données par des troupes de passage.

En attendant l'ouverture de cette série qui commencera le 17 Janvier, la troupe de M. Pilo-nous donnera, Samedi 12,

FLEUR DE THÉ

Opérette en 3 actes

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour :

Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : **10 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

BOURSE. — Cours du 22 décembre 1888.

3 0/0.....	82 80
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 40
4 1/2 0/0 1883.....	104 50
Actions Orléans.....	1,337 00
Actions Lyon.....	1,295 50
Action Panama.....	108 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	400 00
Obligations Lombardes.....	300 50
Obligations Saragosse.....	352 80

Variétés

L'ÉCOLE CENTRALE DU LOT

(1796-1804) Suite (1)

Toutes les leçons sont exactement répétées. On ne négligera rien pour développer dans les plus jeunes les vertus filiales et fraternelles qui assurent le bonheur des familles et pour leur inspirer le goût de toutes les connaissances utiles.

Le citoyen Plessis, ci-devant instituteur de l'École Polytechnique à Paris, se charge de leur enseigner à lire avec intérêt et à bien prononcer; cet article est essentiel; il leur donnera de plus, suivant leur âge et leur capacité, des leçons de grammaire française, de langue latine, de géographie et d'histoire. Les promenades même seront utilisées. Les plantes salubres ou dangereuses, les insectes nuisibles qui se rencontrent à chaque pas, deviendront autant d'occasions d'instruction. Le citoyen Ricard, professeur de mathématiques enseignera le calcul ordinaire et décimal, les éléments de géométrie et d'arpentage avec toutes les applications utiles de cette importante partie de l'éducation.

Le prix de la pension est de 40 francs par mois. La demi-pension est de 20 francs. Les pensionnaires se fournissent de serviettes, de draps, couvertures et couvert.

S'adresser au citoyen Plessis professeur de physique expérimentale et de chimie à Cahors.

En même temps, on s'occupait activement de la Bibliothèque. Le ministre de l'intérieur autorisa Rouziés à choisir dans les dépôts de Paris les ouvrages littéraires et scientifiques qu'il croirait le plus utiles aux professeurs et aux élèves de l'École, et une somme de mille francs, dont le représentant Valéry fit l'avance, fut consacrée à payer le voyage de Rouziés et le transport des volumes.

Pour attirer de nouveaux élèves, et pour mieux faire connaître l'objet et les matières de l'enseignement, Rouziés prépara un tableau analytique des études de l'École centrale et le soumit à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Ce tableau analytique, habilement conçu et soigneusement rédigé, fut imprimé aux frais du département et un exemplaire en fut envoyé, le 27 brumaire an VII (17 novembre 1798) aux municipalités, avec la lettre suivante qui montre combien l'administration avait à cœur le succès de cette École.

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DÉPARTEMENT DU LOT, AUX ADMINISTRATIONS MUNICIPALES DE SON ARRONDISSEMENT.

L'administration centrale du département vous envoie ci-joint, citoyens, un exemplaire du tableau analytique des études de l'École centrale, présenté au ministre de l'intérieur par le citoyen Rouziés, professeur de grammaire générale; il suffirait sans doute de l'approbation dont le ministre a honoré cet ouvrage pour vous déterminer à lui donner toute la publicité possible; nous vous recommandons néanmoins d'en faire faire la lecture aux assemblées décadaires; il faut que tous les pères de famille connaissent les principes qui dirigent l'enseignement public et les efforts que l'on fait pour lui donner le degré de perfection qui convient à un peuple ami des sciences et des arts.

Déjà, par les soins de l'administration centrale et l'activité du citoyen Rouziés, la Bibliothèque publique a acquis une consistance distinguée. Les richesses littéraires dont elle a été embellie sont très précieuses et promettent les plus heureux résultats.

Le jardin de botanique que l'administration centrale va faire former, et dont la direction sera confiée à un habile botaniste, concourra puissamment à faciliter les démonstrations du professeur d'histoire naturelle: rien ne sera négligé pour assurer un cours complet de cette utile et agréable partie des connaissances humaines.

Vous connaissez déjà, citoyens, le zèle et les talents qui distinguent les professeurs de l'École centrale; les succès qu'ils ont obtenus depuis leur établissement nous en garantissent de plus brillants encore. Engagez donc les jeunes citoyens à venir recueillir les fruits de leurs leçons; réunissons nos efforts pour exciter leur émulation et leur zèle. Le Gouvernement attache un prix infini aux progrès de l'instruction générale; secondons ses vues bienfaisantes; qu'à notre voix et à notre exemple, les pères de famille envoient leurs enfants aux écoles publiques; que ceux-ci se glorifient d'acquiescer les connaissances qui doivent les mettre un jour à même de servir et d'honorer leur pays. L'espoir de la patrie sera rempli, et nous trouverons tous, dans sa reconnaissance et dans l'affermissement de la République, la récompense flatteuse de nos sacrifices, de nos soins et de nos travaux.

Salut, et Vive la République!

Martin, Duphénieux, Calmon, Brunet.

Le travail de Rouziés fut lu solennellement dans les assemblées décadaires, et les effets de cette propagande ne tardèrent pas à se faire sentir.

Le 27 nivôse an VII (16 janvier 1799), l'École centrale comptait 28 élèves: au cours de dessin; 10 au cours d'histoire naturelle; 15 au cours de grammaire; 19 au cours de législation; 16 au cours d'histoire; 10 au cours de physique; 18 au cours de langues anciennes; 16 au cours de belles-lettres; 22 au cours d'arithmétique; 24 au cours de géométrie.

En envoyant la liste des élèves à l'Administration du département, les administrateurs de l'École, Brunies, Ramel et Ricard, rappelaient les résultats obtenus et renouvelaient quelques-unes de leurs doléances.

Nous vous faisons passer aujourd'hui, disaient-ils, la liste de nos élèves.

La bibliothèque est organisée. Tous les jours le public y est admis. Le catalogue qu'on rédige en ce moment peut seul nous donner la mesure de nos richesses littéraires. Nous vous l'adresserons dès

qu'il sera achevé. Nous croyons cependant pouvoir vous dire que, malgré une infinité de doublures, notre collection est bonne; et qu'avec peu de frais on la rendrait presque complète.

Le cabinet de physique renferme plusieurs machines dont nous vous envoyons l'état. Cette partie est assez pauvre; nous aurions besoin que le gouvernement vint à notre secours. Lorsqu'il en témoignera la volonté, nous vous transmettrons la liste des effets dont nous aurions besoin afin de rendre ce cabinet complet.

Quant à notre collection en histoire naturelle, elle est presque nulle. Cette partie nous manque entièrement. Il en est de même du jardin de botanique. Il nous faudrait des plantes et un jardinier instruit. Nous espérons que les mesures qu'on nous a dit avoir été prises par vous feront cesser cet abus et parviendront à faire disparaître ce vide essentiel qui existe dans notre instruction.

Nous croyons avoir rempli la tâche que vous nous aviez imposée.

Permettez-nous, en finissant, de vous rappeler notre état misérable. Nous ne cesserons d'élever la voix pour nous plaindre que lorsque vous nous aurez mis un peu à l'abri de l'intempérie des saisons. Si vous nous autorisiez à percevoir peu à peu la somme de treize cents livres due par le citoyen Blanc, et de la retirer de ses mains à mesure que nous aurions exécuté quelque réparation, en vous rendant compte exactement, nous pouvons vous assurer que la République y gagnerait, et que nous serions plus promptement soulagés.

Malgré le mauvais état des bâtiments, l'École était en pleine activité, et, quand le 10 ventôse an VII, le ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, envoya une circulaire sur la nécessité de compléter les Écoles centrales et le nombre des professeurs de chaque École, l'administration du département lui répondit que l'École de Cahors était florissante et qu'il ne manquait que le professeur de langues vivantes.

Pour exciter l'émulation des élèves et des maîtres le ministre songea à rétablir le concours général et à l'étendre à toutes les écoles.

J'aime à penser, écrivait-il, dans sa circulaire du 10 germinal an VII (30 mars 1799) que ce moyen va communiquer aux études, dans toutes les écoles, un mouvement plus vif et une activité nouvelle. Une École centrale qui n'a point de rivale tant qu'elle ne saurait se comparer qu'à elle-même, est tentée de s'imaginer qu'elle est peut-être parvenue au degré de perfection dont elle est susceptible; quand elle se verra enlever par les autres les palmes exclusives qu'elle se croyait dûes, elle connaîtra son erreur, et fera de nouveaux efforts pour mieux justifier l'opinion avantageuse qu'elle avait d'elle-même; les professeurs seront jaloux d'exciter parmi leurs élèves une noble émulation; le désordre des mœurs étant incompatible avec le succès des études, les maîtres feront une guerre assidue et infatigable au vice, ainsi qu'à l'ignorance; l'intérêt de leur gloire les aidera puissamment à remplir leurs devoirs: l'amour-propre individuel doit tourner ainsi au profit de la Société. Les parents auront un moyen de connaître et de distinguer les Écoles où les études fleuriront davantage; le choix qu'il en feront pour y envoyer leurs enfants piquera les autres Écoles d'une rivalité utile: nulle part les études ne seront plus stagnantes, et partout on sera aiguillonné toute l'année pour mériter la préférence et remporter la victoire.

On objecterait vainement que les Écoles de Paris auront trop d'avantages dans cette concurrence, et que le choix des maîtres et d'autres ressources locales doivent assurer aux élèves des Écoles parisiennes un triomphe assuré, qui ne peut que décourager ceux des départements.

Nous n'avons trouvé aucune indication sur la part que prit à ce concours l'École centrale du Lot. Il est probable qu'elle obtint peu de résultats. Sauf de rares exceptions, dans les concours scolaires comme à la guerre, la victoire reste aux gros bataillons, et les établissements qui comptent de nombreux élèves auront toujours un avantage marqué.

Le 21 septembre suivant, dans une série de remarquables circulaires, le ministre Quinette, adressait aux professeurs des instructions circonstanciées et leur traça le plan à suivre.

En histoire, il recommandait de ne pas s'appesantir sur l'histoire grecque et romaine, de ne pas négliger celle des nations orientales, de faire un Cours élémentaire de géographie (la géographie avait été complètement oubliée, par le législateur) et de diviser tout le cours en deux cent quarante leçons. Il indiquait ensuite quelques livres « propres à servir de guide » et recommandait avant tout l'histoire générale de Millot. « Ce qui me fait insister, disait-il, sur celui de Millot, c'est la forme élémentaire et appropriée au but que nous nous proposons; par là il peut vous épargner, et à vos élèves, la plus grande partie du pénible et infructueux travail des dictées. »

Pour la législation, il indiquait nettement le but à atteindre. « Le cours de législation n'est point destiné à former de profonds juriconsultes, pas plus que des hommes consommés dans l'économie politique ou dans la science du gouvernement, ou dans celle des négociations, mais à donner aux jeunes gens les sains principes de la morale privée et publique, avec les développements nécessaires pour en faire des citoyens vertueux et éclairés sur leurs intérêts et sur ceux de leur pays. Ce cours doit donc renfermer: 1° les éléments de la morale puisés dans l'examen de la nature de l'homme et de ses facultés intellectuelles, et fondés sur son intérêt bien entendu et sur le désir invincible qu'il a d'être heureux; c'est ce que l'on appelle le droit naturel; 2° l'application de ces principes à l'organisation du corps politique, au code de ses lois criminelles, civiles et économiques, et à ses relations avec les nations étrangères, c'est-à-dire le droit public, le droit criminel et civil, l'économie politique et le droit des gens, montrant toujours ce qui doit être en même temps que ce qui est, afin d'accoutumer à juger de l'un par l'autre. »

Aux professeurs de langues anciennes et de grammaire générale le ministre rappelait « que dans le nouveau système d'instruction, auquel préside exclusivement la méthode qui consiste à aller toujours du connu à l'inconnu, les maîtres doivent, avant d'entrer en matière, faire observer aux enfants comment, depuis leur naissance, ils ont appris le peu qu'ils savent; »

ALAZARD

VITICULTEUR PÉPINIÉRISTE
A MONTAUBAN (TARN-ET-GARONNE)

Producteurs directs { Othello, Jacquez, Herbemont, Cunningham, Canada, Sécrétaire, Black Défiance, etc.

Porte-Greffes { Riparia, Solonis, Rupestris, Violla, Taylor, York-Madeira, Cordifolla-Rupestris pour sols calcaires et marneux.

RACINÉS ET BOUTURES DE 1^{er} CHOIX

Plants greffés soudés { Hybrides Bouschet et Cépages de la région.

Outils et accessoires pour le Greffage { Machines à greffer à l'atelier sur table, Greffoirs de poche, Pince Aliés pour la greffe au bouchon, Pierres du Levant, Raphia, Plomb en feuilles, Bouchons fils de fer.

Décortiqueur pour les boutures des espèces Américaines difficiles à la reprise

PRIX MODÉRÉS

Envoi du Prix-courant franco sur demande

NOTA. — Pour voir les échantillons s'adresser à M. ALAZARD, rue du Four Sainte-Barbe, 12.

A CAHORS

MODES DE PARIS

M^{me} DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricateurs
PÉRIGUEUX

Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 48 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le Traitement se dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

PLANTS AMÉRICAINS
A Vendre. Othello grand producteur direct 25 fr. les mille boutures. Pour les autres variétés on traitera par correspondance. — S'adresser à M. Jullian Antoine fils, à Villeneuve-lez-Maguelone (Hérault).
NOTA : Exige noms et prénoms en toutes lettres. — Demande représentants, bonnes remises.

Le propriétaire-gérant, Layrou.

(1) Voir les Nos du Journal du Lot, d'avril 1888.